



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** CD Salon-de-Provence

APPELS D'OFFRES OU LE POUVOIR DES FLÉCHETTES ACTE II

NOUVEAU coup de théâtre !!

Au CD de Salon-de-Provence, une nouvelle fois, les appels d'offre concernant les officiers ne souffrent pas d'un manque d'inspiration de notre directeur, mais servent à appliquer ses « **manipulations** » afin de régler ses comptes !

En effet, quelle conclusion peut-on tirer de la finalité de la note de service du 10/05/2023, qui résulte de l'appel d'offre général pour les officiers N°78/Pers/JF. D/LL daté du 10 mai 2023, où il leur a été demandé de postuler à différents postes au sein de la structure suite à des départs en mutation ?

FO SALON l'a bien compris : le chef d'établissement (CE) prend ses aises et navigue à son bon vouloir pour **AFFIRMER** et **CONFIRMER** sa « **SOUVERAINETÉ TYRANNIQUE** » → en interprétant les textes, les circulaires, les notes de service, et maintenant ses propres appels d'offres selon sa convenance, tout en gérant notre établissement de manière **MARGINALE**, certainement issue de sa méthode dite : « **DÉSIRIENNE** ».

Il gangrène le CD SALON avec des moyens **NON CONVENTIONNELS**, voire avec une **FOURBERIE** éhontée

Cependant, **FO SALON** observe clairement un directeur « **IMPÉRIEUX** », particulièrement face aux officiers qui ont **des fonctions au sein de l'organisation FO Justice Salon !!**

► Une nouvelle fois, notre décideur n'a pas tenu compte des doléances de ses agents, mais continue sa méthode « **ANTI - FO Justice** » en déplaçant **ENCORE** un autre agent de son poste, représentant **FO Justice** qui n'a fait **AUCUNE DEMANDE**, ni commis d'erreur quelconque, chamboulant sans vergogne ses congés annuels !!!

Est-ce que c'était également calculé pour enfoncer le clou la fléchette ?!!

« Pas de syndicalisme dans le corps de commandement ! Dégage ! Allez hop ! Les fléchettes ! »
On en vient à penser que le cœur de la cible des fléchettes est le logo « FO » !!

Monsieur, cessez de prôner à tout va la « qualité de vie au travail » (QVT), car il est très clair... **vous ne savez aucunement à quoi cela correspond !**

Avec ce pouvoir coercitif, comment pouvez-vous contraindre vos personnels à appliquer des notes **alors que vous ne le faites pas vous-même ?!!**

Pour **FO SALON**, nous ne sommes pas dupes et savons que la décision d'attribution des postes est de la compétence du CE, mais cet « **appel d'offre** » est encore du vrai foutage de gueule !!! **L'absentéisme prime sur la compétence et l'assiduité, quel beau message pour les personnels...C'est HONTEUX !**

Aujourd'hui, nos droits syndicaux sont stigmatisés et bafoués !

Pour **FO SALON**, les appels à candidature doivent permettre à chaque agent de **se positionner, d'exprimer des souhaits de changement et d'évolution professionnelle et/ou personnelle.**

Pour **FO SALON**, chaque agent, **même membre de FO Justice**, doit être traité et considérée équitablement, et bénéficier du **respect primaire** qui lui incombe → **Ça, c'est QVT !!**

FO SALON ne cessera de dénoncer vos méthodes indignes et avilissantes !

Le bureau local **FO justice**
Le 28 juin 2023

